



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 131252

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'autisme « grande cause nationale pour 2012 », et plus particulièrement sur une nouvelle méthode éducative et comportementale : ABA (*applied behavioral analysis*). L'ABA est une intervention globale, menée partout, à tout moment possible. Au départ lorsque l'on sollicite l'enfant on le récompense avec un bonbon ou bien une *chips*, et on lui apprend à répéter ces gestes et intégrer leurs utilités. Au fur et à mesure on remplace le renforçateur (bonbon ou *chips*) par un court instant avec un jeu qu'il aime ou un livre, un dessin animé... Selon des recherches, menées aux États-unis et en Norvège notamment, le programme ABA est l'un des plus efficaces auprès des jeunes enfants autistes. Il les aide à apprendre un rythme. Cette méthode est reconnue par de nombreux pays, mais pas en France, ce que déplorent de nombreux parents et associations. Avec l'attribution de ce label « grande cause nationale » le Gouvernement s'est engagé à poursuivre et à amplifier les efforts dans la prise en charge de l'autisme. C'est pourquoi elle lui demande de lui faire connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement concernant cette méthode éducative alternative qui manifestement apporte beaucoup d'améliorations dans le comportement de l'enfant.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131252

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2538

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)